



COSEWIC
Committee on the Status of
Endangered Wildlife in Canada

COSEPAC
Comité sur la situation des
espèces en péril au Canada

Baleines en eaux troubles

La pollution par le bruit et le trafic maritime menacent les baleines de l'Atlantique

(6 MAI 2019 – ST. JOHN'S, TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR). Les zones de protection marines du Canada sont plus importantes que jamais. Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) vient tout juste d'évaluer trois espèces de baleines — dont deux espèces parmi les plus grandes baleines du monde — et les a considérées comme en péril en eaux canadiennes.

Le rorqual boréal, un rapide nageur, est un citoyen mondial qui parcourt des milliers de kilomètres pour trouver les meilleurs endroits où s'accoupler, mettre bas et s'alimenter. Les faibles effectifs continus observés depuis la fin de la chasse à la baleine ont amené le COSEPAC à classer le rorqual boréal dans la catégorie « espèce en voie de disparition ».

« La chasse commerciale au rorqual boréal n'a cessé que dans les années 1970, alors que certains de ces grands animaux étaient déjà nés », souligne Hal Whitehead, spécialiste des cétacés et coprésident du Sous-comité de spécialistes des mammifères marins du COSEPAC.



Rorqual commun © Wade Hughes

Le rorqual commun nage peut-être plus rapidement et reste plus près des côtes que le rorqual boréal, mais on peut observer des individus de l'espèce depuis le Canada jusqu'aux États-Unis, voire jusqu'au Groenland. Les populations des océans Atlantique et Pacifique ont été considérées comme « préoccupantes » à la réunion du COSEPAC.

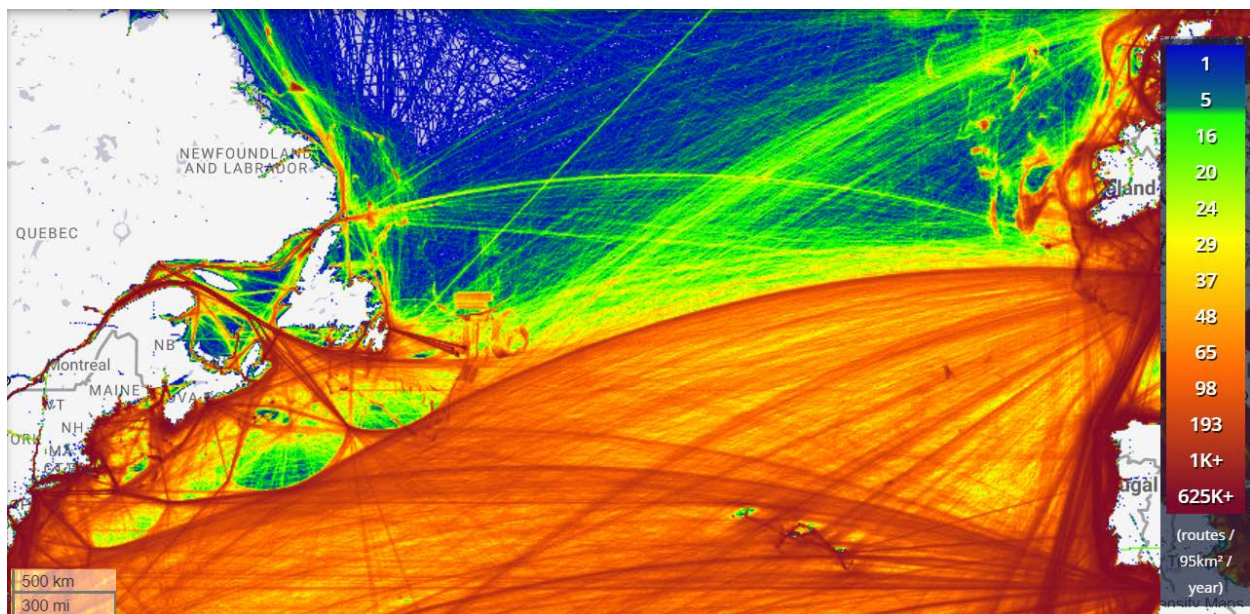
La baleine à bec de Sowerby, plus lente, plus petite et fréquentant les eaux plus profondes de l'Atlantique, a elle aussi été évaluée comme étant « préoccupante ». Elle appartient à une famille peu connue, qui fait les manchettes à cause de cas fatals d'échouage.

Comme le rorqual bleu et la baleine noire de l'Atlantique Nord, ces trois espèces de cétacés récemment examinées par le COSEPAC sont menacées par l'activité humaine. Toutes ces espèces s'enchevêtrent dans les engins de pêche, et sont heurtées et tuées par le nombre sans cesse grandissant de grands navires. De plus, comme elles ont toutes évolué dans des eaux plutôt calmes, le bruit causé par les bateaux, les exercices navals et les activités de prospection sismique en cours compromettent leur communication et leur survie.

La baleine à bec de Sowerby semble particulièrement vulnérable à la pollution par le bruit. Tout comme les chauves-souris, elle utilise les sons pour naviguer et chasser, si bien que le bruit généré par l'activité humaine nuit à sa capacité de se repérer. Le bruit accru résultant des activités de prospection sismique et des exercices militaires est lié aux blessures et à la mort chez d'autres baleines à bec.

On observe de plus en plus de baleines à bec de Sowerby dans le canyon sous-marin du Gully, au large de la Nouvelle-Écosse, depuis que ce secteur est devenu une zone de protection marine en 2004.

« Les niveaux de bruit sont maintenant probablement plus faibles dans le Gully depuis qu'il est protégé », croit M. Whitehead. « Ces refuges offrent une lueur d'espoir pour toutes ces espèces, et ils devraient être élargis, et ce, jusque dans les eaux internationales. »



Densité du trafic maritime dans l'Atlantique Nord en 2016-2017. Carte tirée de Marine Traffic (www.marinetraffic.com).

En effet, l'avenir des espèces largement réparties, comme les cétacés, repose sur les décisions et les pratiques de nombreux pays. Qui dit responsabilité commune dit aussi action commune. Selon John Reynolds, président du COSEPAC : « Les espèces ne se soucient pas des frontières. C'est donc toute la communauté mondiale qui doit travailler ensemble pour contrer les menaces. Aucun pays ne peut à lui seul sauver ces espèces. »

Pour obtenir des précisions au sujet de toutes les espèces sauvages évaluées lors de la réunion, veuillez consulter le site Web du COSEPAC à l'adresse suivante : <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/comite-situation-especes-peril.html>.

Prochaine réunion

La prochaine réunion d'évaluation des espèces sauvages du COSEPAC prévue sera tenue en novembre 2019.

À propos du COSEPAC

Le COSEPAC évalue la situation des espèces, des sous-espèces, des variétés ou d'autres principales unités de la biodiversité à l'état sauvage considérées comme étant en péril au Canada. Pour ce faire, le COSEPAC se sert de connaissances scientifiques, traditionnelles autochtones, ou des collectivités, lesquelles sont fournies par de nombreux spécialistes provenant des gouvernements, des universités et d'autres organismes. Les sommaires d'évaluations sont actuellement à la disposition du public sur le site Web du COSEPAC (<https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/comite-situation-especes-peril/evaluations.html>) et seront transmis à l'automne 2019 à la ministre fédérale de l'Environnement et du Changement climatique pour une considération de l'inscription en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP). À compter de cette date, les rapports de situation et les sommaires du statut seront mis à la disposition du public dans le Registre public des espèces en péril (<https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-especes-peril.html>).

Lors de sa dernière réunion, le COSEPAC a évalué 20 espèces sauvages dans diverses catégories de risque du COSEPAC, y compris 9 espèces *en voie de disparition*, 3 espèces *menacées*, et 4 espèces *préoccupantes*. En plus, le COSEPAC a évalué 4 espèces sauvages dans la catégorie *disparue du pays*.

Le COSEPAC est composé de membres provenant de chaque organisme responsable des espèces sauvages des gouvernements provinciaux et territoriaux, de quatre organismes fédéraux (le Service canadien de la faune, l'Agence Parcs Canada, Pêches et Océans Canada et le Musée canadien de la nature), de trois membres scientifiques non gouvernementaux et des coprésidents des Sous-comités de spécialistes des espèces et des connaissances traditionnelles autochtones.

Définitions de la terminologie et des catégories de statut du COSEPAC :

Espèce sauvage : Espèce, sous-espèce, variété ou population géographiquement ou génétiquement distincte d'animal, de plante ou d'un autre organisme d'origine sauvage (sauf une bactérie ou un virus) qui est soit indigène du Canada ou qui s'est propagée au Canada sans intervention humaine et y est présente depuis au moins cinquante ans.

Disparue (D) : Espèce sauvage qui n'existe plus.

Disparue du pays (DP) : Espèce sauvage qu'on ne trouve plus à l'état sauvage au Canada, mais qu'on trouve ailleurs.

En voie de disparition (VD) : Espèce sauvage exposée à une disparition de la planète ou à une disparition du pays imminente.

Menacée (M) : Espèce sauvage susceptible de devenir « en voie de disparition » si rien n'est fait pour contrer les facteurs menaçant de la faire disparaître.

Préoccupante (P) : Espèce sauvage qui peut devenir « menacée » ou « en voie de disparition » en raison de l'effet cumulatif de ses caractéristiques biologiques et des menaces reconnues qui pèsent sur elle.

Non en péril (NEP) : Espèce sauvage qui a été évaluée et jugée comme ne risquant pas de disparaître étant donné les circonstances actuelles.

Données insuffisantes (DI) : Catégorie qui s'applique lorsque l'information disponible est insuffisante (a) pour déterminer l'admissibilité d'une espèce sauvage à l'évaluation ou (b) pour permettre une évaluation du risque de disparition de l'espèce sauvage.

Espèce en péril : Espèce sauvage qui a été évaluée comme étant disparue du pays, en voie de disparition, menacée ou préoccupante.

John Reynolds (Ph.D.)

Président, COSEPAC

Department of Biological Sciences
Simon Fraser University
Téléphone : 778-782-5636
Reynolds@sfu.ca

Questions d'ordre général :

Secrétariat du COSEPAC
Service canadien de la faune
Environnement et Changement climatique
Canada
351, boul. St-Joseph, 16^e étage
Gatineau (Québec) K1A 0H3
Téléphone : 819-938-4125
Télécopieur : 819-938-3984
ec.cosepac-cosewic.ec@canada.ca

<https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/comite-situation-especes-peril.html>

Questions sur les arthropodes (bleu méléssa, lutin givré) :

David McCorquodale (Ph.D.)

Cape Breton University

Téléphone : 902-574-1547

david_mccorquodale@cbu.ca

Questions sur les oiseaux (Barge hudsonienne) :

Marcel Gahbauer (Ph.D.)

Service canadien de la faune

marcel.gahbauer@canada.ca

Questions sur les poissons d'eau douce (gravelier, spatulaire) :

Nicholas E. Mandrak (Ph.D.)

University of Toronto (Scarborough)

Téléphone : 416-208-2248

nicholas.mandrak@utoronto.ca

Questions sur les lichens (fuscopannaire à taches blanches, néphrome cryptique) :

David H. S. Richardson (Ph.D.)

Saint Mary's University

Téléphone : 902-496-8174

david.richardson@smu.ca

Questions sur les poissons marins (requin-taupe bleu (population de l'Atlantique)) :

John D. Neilson (Ph.D.)

Téléphone : 250-465-1728

largepelagicsscscientist@gmail.com

Questions sur les mammifères marins (baleine à bec de Sowerby, roqual boréal (population de l'Atlantique), roqual commun) :

Hal Whitehead (Ph.D.)

Dalhousie University

Téléphone : 902-494-3723

Téléphone : 902-414-6140

hal.whitehead@dal.ca

Questions sur les mousses (daltonie faux-splachne, séligérie de Carey, trichostome à feuilles recourbées) :

René Belland (Ph.D.)

University of Alberta

Téléphone : 780-492-0801

rbelland@ualberta.ca

Questions sur les mammifères terrestres (marmotte de l'Île de Vancouver) :

Chris Johnson (Ph.D.)

University of Northern BC

Téléphone : 250-960-5357

johnsoch@unbc.ca

Questions sur les plantes (castilléje grêle, hespérochiron nain, hydraste du Canada, isoète du Columbia) :

Jana Vamosi (Ph.D.)

University of Calgary

Téléphone : 403-210-9594

jvamosi@ucalgary.ca

Questions sur les connaissances traditionnelles autochtones :

Roger Gallant

Téléphone : 709-638-4343

rgallant@gallantenvironmental.com